



COMPTE RENDU DE REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 MAI 2021

à 20h30

Mairie de RIVOLET

69640

Présents : Gilles AUTHIER, Béatrice BOUGAIN, Charles-Alexandre ORTONNE, Sylviane AULAS, Catherine BARRIERE, Françoise BRANCIARD, Priscille DU MANOIR, Catherine BUTET, Jean-Pierre GIRAUD, Karine BOUDOT, Marjorie GRIERE-FURTAK, Jean HEIM, David THOMASSET

Excusés : Julien FELLOTT (a donné pouvoir à Sylviane AULAS)
Dominique BRESSOLLE (a donné pouvoir à Charles-Alexandre ORTONNE)

Secrétaire de séance : Sylviane AULAS

Monsieur le maire remercie les participants de leur présence et ouvre la séance.
Le compte rendu du Conseil municipal du 26 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

1. Délibération – Poste d'adjoint technique territorial – Contrat d'engagement d'un agent contractuel sur un emploi permanent

Suite au départ en retraite de Monsieur Claude DUCHARNE, plusieurs candidats ont été rencontrés pour le poste d'adjoint technique territorial à mi-temps (17 heures par semaine).

Monsieur Samuel FIGUET, 20 ans, actuellement cantonnier à temps partiel sur la commune de Denicé, a été retenu pour seconder Monsieur Alain SANGOUARD. Il est engagé pour 7 mois et prendra ses fonctions le mardi 1^{er} juin 2021.

Par délibération, le Conseil municipal vote à l'unanimité le recrutement de Monsieur Samuel FIGUET, adjoint technique territorial en CDD à temps partiel.

2. Informations et questions diverses

2.1. Le rattachement à la caserne des Sapeurs-Pompiers de Blacé

Monsieur le Maire a été contacté par Monsieur Eric PAGANON, Lieutenant-Colonel de la caserne de Pompiers de Villefranche-sur-Saône en charge de la gestion des communes du nord du département.

Il est demandé à la commune de Rivolet de se prononcer sur le choix de la caserne à solliciter en 1^{er} niveau pour une intervention. A ce jour, c'est la caserne de pompiers professionnels de Villefranche qui est sollicitée en 1^{er} niveau pour une intervention sur la commune de Rivolet. En effet, Monsieur Eric PAGANON a expliqué que les casernes de volontaires doivent avoir un nombre d'interventions suffisamment élevé pour garder à la fois de l'intérêt pour leurs pompiers et leur permettre d'entretenir une bonne expérience de terrain. Il propose donc que la commune de Rivolet puisse être rattachée, soit à la caserne de Liergues, soit à celle de Blacé, avec une préférence pour celle de Liergues pour un meilleur équilibre de secteur desservi.

Les membres du Conseil se sont prononcés très majoritairement pour un rattachement à une caserne de pompiers volontaires. Suite aux échanges et après vote, c'est la caserne de Blacé qui a été retenue.

Les arguments déterminants dans ce choix sont les suivants :

- La durée de déplacement depuis Blacé est plus courte que celle depuis la caserne de Liergues,*
- La plus grande proximité de vie avec Blacé (communes qui dépendent de la même l'Agglo) et donc une meilleure connaissance de la commune de Rivolet pour les pompiers de Blacé,*
- Si un jeune veut être pompier volontaire, il sera rattaché à la caserne de Blacé,*
- Le nombre d'interventions annuelles à Rivolet est faible : environ une vingtaine par an. Ce nombre est visiblement peu impactant pour la caserne de rattachement.*

Suite à cette discussion et aux votes associés, Monsieur le maire proposera au Lieutenant-Colonel Eric PAGANON un rattachement en 1^{er} niveau à la caserne de Blacé, avec le maintien d'un rattachement en 2^{ème} niveau à la caserne de Villefranche-sur-Saône.

2.2. Le Trail de la fontaine des ânes

Le Trail de la fontaine des ânes prévu le week-end du 5 et 6 juin est annulé suite à plusieurs échanges avec la Préfecture du Rhône. Le trail est reporté à l'année prochaine.

2.3. Le festival des dindes folles

Le festival des dindes folles dans sa mouture habituelle prévu le week-end de Pentecôte est annulé. Des samedis après-midi spectacles en extérieur seront proposés de mai à septembre avec une jauge et dans le respect des mesures sanitaires. Pour plus information, vous pouvez consulter le site des dindes folles.

2.4. Le concert du Conservatoire

Le concert du Conservatoire aura lieu le 12 juin à l'église de Rivolet. Deux représentations gratuites seront proposées à 16 heures et à 20 heures avec l'accord de la paroisse.

2.5. Rencontre avec Monsieur Pascal RONZIERE

Monsieur Pascal RONZIERE viendra présenter les grandes orientations de l'agglomération Villefranche Beaujolais Saône, ainsi que le fonctionnement des différentes communes au sein de l'agglo lors du Conseil municipal du 17 juin ou du 22 juillet 2021.

2.6. Elections départementales et régionales

Les candidats aux élections départementales ont la possibilité de rencontrer les élus de la commune pour présenter leurs programmes électoraux.

Les élections départementales et régionales du 20 et 27 juin 2021 se tiendront à la salle des fêtes de Rivolet pour les deux scrutins. Les directives gouvernementales préconisent que les personnes tenant le bureau de vote soient vaccinées ou aient un test PCR négatif de moins de 48 heures.

2.7. Commission « Ecole »

Suite au vote des rythmes scolaires, la commission « Ecole » travaille à l'organisation des temps périscolaires pour la rentrée 2021/2022.

2.8. Commission « Communication »

Une réunion avec les associations de la commune est prévue début juillet pour planifier les activités et les manifestations de l'année 2021/2022.

2.9. Démocratie Participative

A la fin du mois de juin 2021, un processus de consultation sera proposé aux habitants de la commune de Rivolet.

2.10. Commission « Environnement »

Les plantations ont été réalisées avec les enfants de l'école, encadrés par 8 adultes. Madame Catherine BUTET nous informe que le taux d'encadrement n'était pas suffisant du fait de la dangerosité de la traversée de notre village.

La commission environnement va reprendre contact avec Monsieur Benjamin JAYR concernant le projet permaculture pour planifier la suite.

Il reste des plançons. Madame Catherine BUTET propose de les donner à l'école ou au jardin partagé.

2.11. Commission « Urbanisme »

Plusieurs Déclarations Préalables sont en cours.

Au hameau « Le Pyre », une plateforme de moto cross ou de vélo tout terrain a été installée sans autorisation préalable. La mairie adressera un courrier au propriétaire.

Un parc à drones s'est installé sur un terrain de la commune de Montmelas-Saint-Sorlin dans les hauteurs de Rivolet. Les drones ont-ils le droit de survoler les habitations ? La mairie va se renseigner.

Le déploiement de la fibre par la société XP-Fibre (Filiale de SFR) se poursuit sur la commune de Rivolet. Certains habitants ont rencontré des difficultés lors du raccordement : déchets de l'installateur retrouvés dans les fossés de la commune, des installations bâclées... Si les habitants rencontrent des difficultés, ils peuvent contacter la mairie qui se rapprochera de SFR.

Suite aux orages de début mai, des problèmes de ruissellements ont été constatés au « Grand Vernay ».

2.12. C.C.A.S.

Les personnes de plus de 70 ans contactées par Mesdames Françoise BRANCIARD et Catherine BARRIERE, au sujet de la vaccination, sont globalement satisfaites de cette initiative. Des rendez-vous et accompagnements ont pu être réalisés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h